

MOTIONS DU XXVI^e CONGRÈS DE L'ÉCOLE MODERNE

MOTION SUR L'AFFAIRE D'ENVEIGT

Le XXVI^e congrès de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet, réuni à Charleville-Mézières du 23 au 27 mars 1970,

- *Se félicite des relations de plus en plus cordiales et fructueuses qui s'établissent entre le mouvement et le SNI,*
- *exprime sa satisfaction à l'organisation syndicale qui, à l'échelon national, s'est déclarée prête à prendre en considération le cas de notre camarade GOT, menacé d'un déplacement d'office, malgré les résultats obtenus dans la pratique des Techniques Freinet,*
- *s'inquiète que des mesures répressives semblables soient prises à l'encontre d'enseignants soucieux de renouveler leur enseignement,*
- *espère que le soutien du SNI leur sera acquis dans leur lutte pour la pratique d'une pédagogie libératrice au service de l'enfant du peuple,*
- *par ailleurs, le Comité directeur du mouvement précise que les articles publiés dans l'Éducateur au sujet de l'affaire GOT n'engagent que l'ICEM.*

MOTION SUR L'ÉCOLE FREINET

Le XXVI^e congrès de l'Ecole Moderne

- *Considérant que l'Ecole Freinet est un des hauts lieux de la pédagogie internationale, aux travaux de laquelle viennent participer journalièrement tous ceux qui dans le monde se penchent sur les problèmes de l'Éducation,*
- *considérant qu'elle est un des moteurs de la véritable rénovation pédagogique, non seulement par le rayonnement qu'elle tire de l'œuvre de son fondateur, mais aussi par une action pratique de formation et d'expérimentation journalière,*
- *demande le maintien du 4^e poste d'instituteur, qui menace d'être supprimé, 4^e poste qui permet à l'Ecole Freinet de jouer pleinement son rôle dans tous les domaines de l'Éducation.*

RAPPORTS AVEC L'ADMINISTRATION SUR LE PROBLÈME DE LA RÉNOVATION PÉDAGOGIQUE OFFICIELLE

Les membres de l'I.C.E.M. réunis en Assemblée Générale à Charleville-Mézières le vendredi 27 mars attirent l'attention des responsables départementaux sur l'attitude qu'il est souhaitable d'adopter vis-à-vis de la rénovation pédagogique officielle.

S'inspirant des principes énoncés dans la Charte, la rénovation pédagogique officielle constituant un élément nouveau, l'Assemblée Générale met l'accent sur certains points qui lui paraissent essentiels :

1) Si on nous propose (ou si nous offrons) de recevoir des collègues dans nos classes en :

- *visites rapides,*
- *demi-journées,*
- *mini-stages,*
- *stages d'une semaine ou plus.*

Nous proposons des stages pratiques en période scolaire aux conditions suivantes :

- *Volontariat des camarades et des stagiaires,*
- *remplacement des stagiaires,*
- *Participation en « travailleurs » des représentants de l'administration,*
- *nombre de stagiaires limité à deux ou trois par classe,*
- *versement des indemnités (se mettre en rapport avec la section syndicale départementale).*
- *non-ingérence de l'administration dans l'organisation pédagogique.*

Problèmes spéciaux aux normaliens et remplaçants :

- *Pas de rapports, pas de note,*
- *avant le stage, regroupement des maîtres concernés et des stagiaires pour présentation de l'esprit dans lequel nous travaillerons.*
- *contacts poursuivis tous les jours dans chaque classe,*
- *après le stage, séance où sera fait le bilan et qui regroupera l'ensemble des stagiaires et des maîtres les ayant reçus,*
- *demande d'assister aux comptes rendus divers que les normaliens font après leur visite ou leur stage dans nos classes.*

2) Si nous sommes invités à participer à la rénovation officielle soit à titre individuel, soit à titre de l'I.C.E.M. ou de l'I.D.E.M.

- *Dans un premier temps, présence avec remplacement dans notre classe.*
- *Par la suite, possibilité de retrait si nous sommes chargés d'« animer », ou si l'on peut faire remarquer à l'Administration qu'elle nous fait agir contre la « ligne » de l'I.C.E.M. et même parfois contre ses propres textes.*

3) Si nous recevons des « ordres de mission » :

- *Obligation de se déplacer.*
- *Rester cependant en retrait, ne pas engager le mouvement par une action quelconque (même si l'on a été convoqué à titre individuel).*
- *Refus catégorique d'obéir à un ordre de mission adressé au titre de responsable I.C.E.M., si ce n'est pas avec l'accord préalable de l'I.C.E.M.*

MOTION SUR LES ECOLES MATERNELLES

Les participants au congrès international de l'Ecole Moderne (pédagogie Freinet) réunis à Charleville-Mézières du 23 au 27 mars 1970,

— *condamnent :*

les propos tenus par le Ministre de l'Education Nationale préconisant l'emploi « d'aides éducatives » dans les classes maternelles de 2 à 4 ans, la circulaire préconisant le passage au cours préparatoire dès l'âge de 5 ans (et ce, alors que la pénurie de psychologues scolaires ne permet pas un dépitage valable),

— *s'opposent fermement à la proposition de loi n° 1018 à l'Assemblée Nationale du 7 janvier 1970 dont ils condamnent l'ambiguïté des termes,*

— *ils affirment que l'Ecole Maternelle est indispensable à la formation globale de l'individu et à une réelle démocratisation de l'enseignement.*

Pour cela,

— *Ils exigent :*

l'implantation d'Ecoles Maternelles pour tous les enfants de 2 à 6 ans et un abaissement des effectifs à 25 enfants par classe,

une formation commune à tous les maîtres de l'enseignement préscolaire et élémentaire, tenant compte des dernières recherches scientifiques, psychologiques, sociologiques et pédagogiques,

— *Ils souhaitent la mobilisation des Associations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants et de toute l'opinion publique pour la défense et le renforcement des Ecoles Maternelles.*

MOTION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION « CLASSES PRATIQUES »

Les Maîtres des Classes Pratiques réunis au congrès de l'Ecole Moderne à Charleville-Mézières :

— *constatent qu'ils se heurtent à de nombreux problèmes insolubles :*

*absence de matériel,
absence de débouchés pour les élèves,
insuffisance de la formation pour les maîtres.*

En attendant le remplacement des classes pratiques par des CET assurant une réelle formation professionnelle et culturelle des jeunes,

— *ils estiment que la constitution de véritables équipes pédagogiques permettrait d'atténuer les innombrables difficultés qu'ils doivent affronter,*

— *demandent à l'ICEM, aux syndicats, à l'administration de favoriser la constitution d'équipes pédagogiques en Classes Pratiques,*

— *pensent que cette expérience pourrait servir de point de départ à la généralisation d'unités pédagogiques dans tout l'enseignement.*

MOTION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DES NORMALIENS

Les 50 Normaliens, représentant 15 Ecoles Normales, réunis en assemblée générale au XXVI^e congrès international de l'Ecole Moderne de Charleville-Mézières, se sentant concernés par la formation pédagogique permanente, considérant :

*— que toute action doit partir de la base et doit être voulue par les Normaliens,
— qu'une formation pédagogique ne peut être valable que si elle est vécue et pleinement ressentie,
posent les revendications fondamentales et impératives suivantes :*

- 1) au sein des Ecoles Normales, une vie intérieure fondée sur l'autodiscipline et l'autogestion, amenant une réelle vie coopérative et une confiance réciproque,*
- 2) une formation pédagogique donnant un large éventail de méthodes. Chaque normalien doit avoir le droit de choisir volontairement son lieu de stage chez des maîtres volontaires sans que cela entraîne des mesures de repréailles pour son bilan de fin d'année,*
- 3) une réelle formation de tous les professeurs d'E.N. Les Ecoles Normales deviendront alors ce qu'elles auraient toujours dû être : un foyer d'expérience d'avant-garde, d'animation et de formation permanente de tous les instituteurs.*

Ces revendications de base doivent être affirmées dans chaque Ecole Normale ; chaque normalien doit s'y attacher. Pour que tout ceci aboutisse valablement, une action rapide doit être menée dans les E.N.

Les normaliens doivent en être informés et présenter ces revendications à l'administration avant de passer à l'action.

Ils doivent être appuyés dans cette action par le SNI et par tous les mouvements pédagogiques.

Les militants de l'Ecole Moderne réunis au congrès de Charleville-Mézières félicitent les normaliens pour le travail entrepris et les assurent de leur soutien le plus complet pour leur action au sein de l'ICEM comme au sein des Ecoles Normales.

MOTION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION « EXPRESSION CORPORELLE »

L'Assemblée Générale de l'I.C.E.M. - Pédagogie Freinet réunie le 27 mars 1970 à Charleville-Mézières affirme qu'il est possible de pratiquer une activité physique (sports individuels et collectifs, gymnastique, expression corporelle) non basée sur les notions de compétition et de rendement mais en accord avec les principes pédagogiques et philosophiques définis par Freinet pour l'épanouissement de l'enfant et de l'homme : Coopération, Tâtonnement Expérimental, Expression Libre.

- En conséquence, elle condamne le sport national tel qu'il est conçu, pratiqué et développé actuellement.*
- Elle met en garde contre une possible utilisation de l'Ecole au service de ce genre de sport.*

MOTION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DE FRANÇAIS SUR L'ORTHOGRAPHE

Au congrès de l'Ecole Moderne à Charleville-Mézières du 23 au 27 mars 1970,

La comision de fransé a étudié la kestion de la réforme de l'ortografe. L'an dérné nous avion voté une mosion demandan l'aplikasion du projé ofisiel.

Depui, il s'ét avéré ke rien n'avét été fé dan se sans. Se ke krégne lé tradisionaliste se n'é paz une simplifikasion timide, mé le kouran an faveur d'une réforme radikale, ki ne mankeré pas de s'acsantué. Se kouran se maniféste non seuleman sur le plan pratike, mé par la rekonsidérasion du probléme de l'istoire de notre ortografe par dé linguiste come Mme Claire Blanche et André Chervel, insi ke par M. Lafitte-Houssat, Inspekteur Jénéral de l'Instrucion Publike.

La comision a donk désidé d'étudié sète écriture selon le prinsipe avansé par M. Lafitte-Houssat : se mètre d'akor sur un projé vréman rasionél. Chakun poura prosédé par étape, mé le but doit être comun.

MOTION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Les membres de l'ICEM réunis en Assemblée Générale au congrès de Charleville-Mézières le vendredi 27 mars 1970,

- rappellent que les 18 gouvernements membres du Conseil de l'Europe ont décidé de faire de l'année 1970 « l'Année européenne de la Conservation de la Nature »,*
- précisent que la puissance technique de l'homme utilisée inconsidérément dégrade le milieu naturel et risque de créer rapidement une situation irréversible en mettant en péril l'avenir même de l'espèce humaine,*
- dénoncent les actions inspirées par un esprit de profit incompatible avec les exigences d'une politique de la nature,*
- invitent instamment tous les individus conscients du péril imminent, à lutter par tous les moyens contre cette nouvelle forme d'aliénation,*
- exigent que les pouvoirs publics fassent un choix décisif entre le bien de tous et les intérêts de quelques-uns et prennent d'urgence toutes les dispositions nécessaires pour assurer la survie de l'humanité.*



Photo X. Nicquevert

L'EXPOSITION DE CHARLEVILLE Salle de Nevers

Une belle, une grande salle bien éclairée était à notre disposition, ainsi que 2 peintres. Timides au départ, nous avons demandé que 3 ou 4 panneaux soient rafraîchis, mais devant l'efficacité, tous y passèrent et, si j'insiste, c'est que nos peintures gagnèrent du poids à cette impeccable présentation sur panneaux perforés d'un blanc mat. Que la municipalité en soit à nouveau remerciée.

Nous avons préparé cette exposition avec un soin tout particulier, chaque

œuvre était appliquée sur carton sans entourage, et nous avons enfin trouvé le moyen de la détacher de quelques centimètres pour qu'elle se trouve en relief sur le panneau.

Grouper autant que possible les âges, varier les formats, les techniques et les matières, harmoniser les coins en tenant compte des couleurs et des tendances, ce fut notre souci pendant les quelques jours d'accrochage.

Une maison de l'enfant s'organisa assez vite grâce aux envois régionaux

et ajouta son charme à l'ensemble.

Nous avions le coin maternelles, plein d'inventions et de séduction présidé par une tenture, véritable sculpture de tissus, « camée » géant, dit l'un des nôtres. Lui faisaient suite dans une loggia, les vibrations colorées de travaux où dominaient les ocres profonds, les jaunes, les rouges, vifs ou assombris. Là, 2 petits (2-11 et 3-01) avaient apporté leur « composition » de taches si sérieusement, si amoureuxment posées qu'un peintre admiratif ne pouvait s'en détacher. A côté, l'émerveillement de l'enfance jaillissait avec les nombreux moyens que nous mettons à la disposition de nos petits pour favoriser leur expression libre. C'est le coin doux des 8 à 10 ans qui semblait le plus exprimer la poésie d'un art fait de volubile fantaisie et de sensibilité. L'admiration, faite d'étonnement et de retour sur soi allait aux extraordinaires tapisseries de laines qui attiraient vers le fond de la salle. Puis, dominant l'ensemble une œuvre d'une beauté insolite qui invente un mode nouveau. Est-ce expression? Est-ce jeu? On s'attarde, on discute sur ces coulées dirigées nous menant vers un monde surprenant. Les enfants, nous dit Elise Freinet, sont des modernes et tout l'ensemble que nous avons résolument groupé, nous apporte le témoignage d'enfants qui vivent au milieu des courants actuels de l'art contemporain. Des peintures appuyées sur le rêve, avec des silhouettes qui écrivent d'inconscientes

présences... elles sont l'expression de mûrissements affirmés pour des jeunes de 14 à 15 ans.

La dernière partie nous ramène vers les circuits plus habituels de la vie des enfants d'où les réalismes conventionnels sont néanmoins chassés. Nous trouvons chez les 12 à 15 ans d'importantes réalisations aussi bien dans cette tenture noire et blanche exprimant avec humour un match de boxe ou de judo, qu'avec cet immense oiseau multicolore ou ce masque au pastel plein de concentration désabusée.

Des terres cuites comme de beaux bois polis, des statuettes émaillées, des bas-reliefs montés, des panneaux de céramique mettaient la variété de leur matière dans l'ensemble.

Nous avions résolument éteint le néon brutal et fait poser des projecteurs qui apportaient du relief et de l'intimité à chaque morceau.

Une atmosphère poétique, des tendances nouvelles, une grande invention, une beauté qui invite au rêve, voilà ce que fut notre exposition de Charleville.

Pour ceux qui n'étaient pas avec nous, j'ajouterai que 142 classes se sont unies pour nous offrir cette joie et que nous les en remercions chaleureusement.

Jeanne VRILLON